



## **Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 05 février 2018 à 19 heures**

L'an deux mille dix-huit et le cinq février à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

**PRESENTS** : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Jésus VALTIERRA, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Marianne ARRIGO, Nathalie CHAUVET, Isabelle BAINÉE, Sonia REBOUL, Terry ADGE, Paula SERRANO, Pierre CAZENOVE, Danièle NESPOULOUS

**Etaient absents excusés avec procuration** :

Arlette RAJA a donné procuration à Danielle BOURDEAUX  
Jeanne TABARIES a donné procuration à Jacques ADGE  
Stanislas THIRY a donné procuration à Terry ADGE  
Jacques LLORCA a donné procuration à Pierre CAZENOVE

**Absents excusés** : Isabelle ALIBERT, Damien MAURRAS, Gilles FOUGA, Delphine REXOVICE, Christian BEIGBEDER, Sylvie BERTHOMIEU.

**Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.**

I/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité

**II/ Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2017 à la majorité (contre LLORCA, CAZENOVE, NESPOULOUS)**

**III/ DECISIONS:**

**Décision n° 2017-22** : Il s'agit d'approuver la convention d'assistance juridique avec la SCP C.G.C. au profit de la commune pour l'aménagement de la ZAC Sainte Catherine ;

**Décision n° 2018-01** : Il s'agit d'approuver la convention d'honoraire pour la société conseil Robert AGULLO pour la mission OPC pour les travaux de l'Hôtel de ville

**Décision n° 2018-02** : Il s'agit d'approuver la création de la régie de recettes animations pour la vente de produits liés aux événements, festivités et manifestations.

**Décision n° 2018-03** : il s'agit d'approuver le marché à procédure adaptée pour les travaux de l'Hôtel de ville

**IV/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.**

**RAPPORT N° 1 : URBANISME – Cession parcelle BA 182 et BA 181 pour intégration dans le domaine public**

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver le transfert amiable de la voirie de la rue des Platanes (BA 181 et BA 182) en vue de leur classement dans le domaine public.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 2 : URBANISME – Echange parcelle BR 147 (GIORDANO) contre parcelle BR 148 (Mairie)**

Rapporteur Serge CUCULIERE:

Il s'agit d'accepter les échanges amiables des parcelles BR 147 et BR 148 afin de constituer la voirie du chemin de la Mouline.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 3 : URBANISME – Régularisation achat parcelle BH 512**

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver l'acquisition de la parcelle BH 512 sise à l'intersection de l'avenue de la gare et de l'avenue d'Issanka afin de créer un pan coupé.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 4 : URBANISME – ZAC Sainte Catherine**

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver la création de la ZAC Sainte Catherine-Marqueval, de définir les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation.

**RAPPORT N°5 : RESSOURCES HUMAINES – Prime de responsabilité – Emploi fonctionnel de DGS.**

Rapporteur Danielle BOURDEAUX :

Il s'agit d'approuver la mise en place et l'attribution de la prime de responsabilité dans la limite du taux de 15 % du traitement pour l'emploi fonctionnel de DGS.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 6 : RESSOURCES HUMAINES – Etudes surveillées des enseignants – Revalorisation du taux horaire.**

Rapporteur Danielle BOURDEAUX :

Il s'agit de fixer le tarif du montant horaire de l'étude surveillée à 20.03 euros à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 sans effet rétroactif.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 7 : INTERCOMMUNALITE – Approbation rapport de la CLECT.**

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver les propositions de la CLECT concernant l'évaluation des transferts de charges des compétences transférées.

**ADOPTE A LA MAJORITE (Abstentions LLORCA, CAZENOVE, NESPOULOUS)**

**Départ de Paula SERRANO à 19h53**

**RAPPORT N° 8 : HERAULT ENERGIES – Convention d'habilitation dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.**

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver la convention entre HERAULT ENERGIES et la commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 9 : REGIES – Mise en place d'achat de clé supplémentaire de sécurité auprès des associations**

Rapporteur Jésus VALTIERRA :

Il s'agit d'approuver la tarification pour la reproduction de clé supplémentaire à 30 euros.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20H05.**